

Les différents temps de la prise en charge d'un EHP

Pour tenter de répondre à la question : « que faire, en tant qu'enseignant, une fois qu'un élève est identifié et reconnu à haut potentiel ? »

Ce tableau prévoit différents temps, pour lesquels sont précisés le point de vue de l'enseignant et celui de l'élève. Il est accompagné d'annexes destinées à préciser certains éléments évoqués dans les différentes rubriques.

	L'entretien d'explicitation⁽¹⁾	Éléments de mise en œuvre	L'observation et la visualisation des réussites	L'utilisation des passions / centres d'intérêt⁽²⁾	Pendant la classe
Enseignant	<p>Observer le fonctionnement intellectuel de l'élève, en reprenant avec lui un travail « échoué » pour lequel il doit expliciter sa démarche de résolution.</p> <p>Après cette première phase, lui proposer une tâche nouvelle.</p> <p>Exemple : lors de cette seconde phase, l'EHP peut faire partie d'un groupe d'élèves à besoins particuliers travaillant sur la compréhension des consignes ; sa tâche consistant alors à préparer des consignes susceptibles de conduire ses camarades à la réussite de la tâche (mise en lumière de la procédure intellectuelle à suivre) ;</p>	<p>(Re) motiver</p> <p>Accompagner</p> <p>Relancer régulièrement</p> <p>Proposer un aménagement du parcours de l'élève et le formaliser dans le cadre d'une équipe éducative.</p> <p>Prévoir, chaque fois que cela est possible, un référent EHP dans l'établissement que ces élèves peuvent solliciter, en cas de besoin (médiation, écoute...)</p>	<p>Participer à la validation des réussites figurant dans le carnet de bord/portfolio de l'EHP (co-évaluation et co-validation : regardons ensemble ce que tu sais ou sais faire maintenant et ce qu'il reste à travailler).</p> <p>Proposer des champs qui peuvent paraître « hors programme » aux élèves qui ont besoin de restaurer « l'envie d'apprendre » (pédagogie du détour).</p> <p>Prévoir des remises à niveau, quand elles sont nécessaires, qui peuvent être confiées à l'élève, seul avec son manuel, avant l'aide de l'enseignant.</p>	<p>Organiser et structurer le lien entre les enseignants.</p> <p>Coordonner les actions via le travail de l'équipe pédagogique dans le cadre des conseils de cycles ou de maîtres (premier degré) ou des réunions d'équipe (second degré).</p>	<p>Confier des responsabilités, un rôle ponctuel particulier à l'EHP.</p> <p>Mettre en place des ateliers, des groupes de travail différenciés.</p> <p>Proposer des champs qui peuvent paraître « hors programme » dès lors que le travail demandé est effectué convenablement.</p>

	L'entretien d'explicitation⁽¹⁾	Éléments de mise en œuvre	L'observation et la visualisation des réussites	L'utilisation des passions / centres d'intérêt⁽²⁾	Pendant la classe
Élève	<p>Comprendre son fonctionnement intellectuel et l'attendu de l'école.</p> <p>Être capable de prendre en charge les leviers de la remédiation (ce que je dois faire pour réussir).</p>	<p>À l'issue de l'entretien d'explicitation, s'engager sur le contrat de travail défini précisément (« pas à pas ») avec l'enseignant (pour le mois, la période, ou le trimestre).</p> <p>Choisir, avec ou sans l'aide de l'enseignant, un tuteur (un autre élève de la classe).</p>	<p>Fabriquer un carnet de bord/portfolio qui fasse état des réussites au fur et à mesure de l'avancée du contrat.</p> <p>Constituer un dossier sur un projet personnel (envies, passions, projet professionnel...)</p>	<p>Construire une tâche complexe, en lien avec sa passion, pour la faire partager aux autres élèves de la classe.</p> <p>Préparer un exposé, un diaporama, sur sa passion en reprenant certains éléments définis dans le contrat de travail.</p>	<p>Préparer un cours à retransmettre aux autres.</p> <p>Réaliser une double tâche.</p> <p>Entamer le programme du niveau suivant, dans un (ou plusieurs) domaine(s).</p> <p>Lorsque le travail demandé par l'enseignant est effectué, poursuivre le travail du contrat ou du carnet de bord dans un autre domaine (possibilité de faire des mathématiques pendant que les autres terminent la séance de français, par exemple).</p> <p>Concevoir un jeu, à présenter aux autres élèves, portant sur une notion sur laquelle l'EHP a des difficultés.</p>

(1) L'entretien d'explicitation (voir annexe) pourra être conduit dans le cadre des APC, à l'école primaire, ou dans celui de l'accompagnement personnalisé au collège ou au lycée.

(2) Cette disposition est à mettre en place dès le premier trimestre.